



INFORMATIONS HIVER 2022

Accueil des enfants au Centre Aéré à Papelissier :

Matin 7h30-9h30 Soir : 16h15-18h15

Aucune arrivée ou départ hors de ces horaires.

Pas de bus de et vers Bourg de Péage.

Repas et goûter :

Les repas et goûters sont fournis par le Centre Aéré. Vous n'avez donc rien à prévoir (hormis une gourde).

Masques (enfants de 6 ans et +)

Les enfants de 6 ans et + ont l'obligation de porter un masque à l'intérieur et à l'extérieur.

Pensez à en fournir suffisamment afin qu'ils puissent en changer régulièrement.

Il faut également prévoir un sac ou une pochette pour qu'ils puissent les stocker et être autonome.

A prévoir pour chaque enfant tous les jours :

- Chaussures et vêtements adaptés à la météo et marqués au nom de l'enfant
- **Chaussons fermés marqués au nom de l'enfant OBLIGATOIRE**
- **Gourde marquée au nom de l'enfant OBLIGATOIRE**
- Pour les plus jeunes : sac avec du change + doudou, si besoin

AUCUN JEU OU JOUET DE LA MAISON
N'EST ACCEPTE

Dates importantes à retenir :

Assemblée Générale de l'Association samedi 09 avril 2022 à 9h30 au Centre Aéré de Papelissier

Nettoyage de printemps samedi 09 avril 2022 de 10h30 à 16h30 au Centre Aéré de Papelissier

Nous comptons sur votre présence !

Spectacles

Nous ne sommes pas autorisés à vous accueillir dans le bâtiment, comme habituellement, les vendredis pour notre spectacle. Ce dernier ne pourra donc pas avoir lieu.



Le Centre Aéré de Papelissier pourra être amené à procéder à des changements dans ce fonctionnement selon les consignes des autorités compétentes.



PARENTS / FAMILLES

Voici les gestes à adopter au Centre Aéré de Papelissier, en adéquation avec « le protocole sanitaire relatif aux accueils de mineurs sans hébergement » :

1. Avant :

-> Vous lisez les recommandations « ENFANTS » à votre enfant

-> Vous devez prendre la température de votre enfant avant le départ pour le Centre Aéré. Si celle-ci dépasse 38°, nous ne pourrions pas accueillir votre enfant. Merci de bien vouloir nous le signaler.

-> Le port du masque est obligatoire pour les enfants de 6 ans et +.
A vous d'en fournir en nombre suffisant pour la journée.

2. L'accueil

-> Vous accompagnez votre enfant jusqu'à la terrasse et n'êtes pas autorisé à entrer dans le bâtiment.

3. Le repas

-> Le repas est fourni, il pourra être chaud ou froid.

4. Tout symptôme évocateur d'infection Covid-19 chez un enfant conduira à son isolement et au port du masque (que nous fournirons).
Nous vous appellerons afin que vous veniez le récupérer au plus tôt.

En cas de problème, le numéro de téléphone du Centre Aéré : 04.75.72.17.15

5. Les groupes d'enfants

-> Nous constituons des groupes qui devront éviter de se mélanger entre eux afin de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale. Les tranches d'âge seront respectées.

6. Cas contact

Si votre enfant est cas contact, vous serez prévenu par mail dès que votre enfant sera identifié et vous devrez remplir le document (page 4).

7. Cas covid

Si votre enfant est déclaré positif au Covid, merci de nous le signaler immédiatement. Il ne pourra pas prendre part à l'accueil.



ENFANTS

Voici les gestes à adopter au Centre Aéré de Papelissier :

1. Je me lave les mains :

- > en arrivant au Centre Aéré
- > après être allé aux toilettes
- > après chaque activité
- > avant et après manger
- > après m'être mouché, avoir toussé ou éternué
- > dans d'autres situations si besoin



Lavage
des mains
obligatoire

2. Avec mes camarades et les animateurs :

- > je peux jouer avec eux, mais sans contact
- > je respecte les règles données
- > je ne peux pas échanger de jouet avec eux
- > je reste dans ma salle d'activité définie
- > je profite des activités proposées et... je m'amuse !!!

3. Masque :

-> je dois porter un masque si j'ai 6 ans et +, quand je suis dans le bâtiment et à l'extérieur. Je le change régulièrement et j'en suis responsable.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR Enfant contact à risque

Je soussigné(e) :

[Prénom et Nom]

demeurant :

[Adresse]

représentant légal de :

[Prénom et Nom de l'élève]

atteste sur l'honneur :

- que mon enfant a réalisé un autotest le et que son résultat est négatif.
- m'engager à réaliser un autotest 2 jours après ce premier autotest, soit le [date de l'autotest à J2],
et 4 jours après ce premier autotest, soit le [date de l'autotest à J4].
- m'engager à ne pas conduire mon enfant au centre de loisirs si l'un des tests (J2 et J4) est positif ou s'il présente des symptômes évocateurs de la Covid-19.

Cette attestation sur l'honneur permet d'accéder aux activités du centre de loisirs.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **[commune]**, le **[date]**

Signature

.....

[Prénom] [Nom]

En cas d'autotest positif, le résultat devra être confirmé par test antigénique ou PCR.